

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » :
Capitaine Nicolas d'Eggis - Case postale 268 - 1000 Lausanne 9

Points de vue de quelques commandants de bataillon sur l'Armée 2000 X

J'ai trouvé intéressant en ce début d'année 1998 de traiter, avec trois commandants de bataillon de troupes vaudoises, de « l'Armée 2000 X » et de connaître leur opinion avant le dépôt du rapport de la commission Brunner prévu pour le 13 janvier 1998.

■ Maj Alexis Alam¹



Il s'agit des majors D. Froidevaux (1960), cdt bat fus 3, J. Schoettli (1961), cdt bat EM br fort 10, P.A. Cardinaux (1957), cdt bat inf mont 5. Leur activité professionnelle, dans l'ordre cité : commandant de la police de Montreux, officier instructeur et expert comptable.

Les points de vue sont intéressants et se rejoignent dans les grandes lignes. En voici une synthèse, en style télégraphique.

Missions

Les missions dépendront de l'appréciation des dangers et devront probablement s'inscrire dans le cadre d'une structure européenne de sécurité.

Structure

Pas de professionnalisation totale, cependant net renfort de l'encadrement professionnel. Indispensable de garder un service obligatoire et une forte proportion de miliciens, le niveau moyen de l'officier suisse n'ayant rien à envier à celui des officiers des armées professionnelles qui nous entourent. Important de garder la sensibilité civile, la complémentarité technique militaire et le management civil. Réduction des effectifs. Rajeunissement des cadres.

Organisation/ instruction

Infanterie en brigade et mécanisée. Développement accru des fusiliers territoriaux : renforts des services de sécurité civils, missions subsidiaires (congrès sioniste de Bâle en 1997). Armement et moyens intermédiaires (avant l'engagement de l'arme) à équiper et instruire. Instruction en priorité sur les places d'armes et d'exercices

équipées (installations permanentes et performantes). Haut niveau et réputation des écoles d'avancement EM et cdmt, reconnaissance officielle de ces formations. L'économie sera intéressée à y envoyer ses cadres...

Durée des services

ER, ESO, EO : pas de réduction de la durée de base et des paiements de galon. CR : 2 semaines au maximum et pour certaines troupes sur 2 à 10 jours. Revenir à un rythme annuel. Libérer les cadres supérieurs à 35 ans maximum (positions importantes dans l'économie). Donner la possibilité d'accomplir son service en un bloc. Rémunération suffisante.

Le style télégraphique de ces propositions est dicté par la place à disposition. Nous invitons les personnes intéressées par la question à se joindre au débat prévu à l'issue de l'assemblée générale de notre société le 7 mars 1998 à Gland (voir agenda).

¹ Président du Groupement Lausanne SVO.

Compte rendu de l'assemblée générale du Groupement Morges SVO

Assemblée générale du Groupement Morges SVO : conférence du conseiller d'Etat Josef Zisyadis, chef du Département de la Justice, de la Police et des Affaires militaires du canton de Vaud.

■ Maj Christian Binggeli¹

Dans le cadre de son assemblée générale, le comité du Groupement de la région morgienne de la SVO a invité le conseiller d'Etat Josef Zisyadis pour une conférence-débat sur le thème : « L'armée, quel avenir ? »

Le comité pouvait se féliciter du choix du conférencier puisque 34 officiers (ils n'étaient que 22 en 1996) s'étaient déplacés pour participer à l'assemblée générale et pour entendre l'exposé de l'orateur. Quant aux absents, comme dit le proverbe, ils ont eu tort.

La première partie de l'exposé était consacrée à la mise en situation historique, géographique et politique du sujet, axé principalement sur l'histoire récente, géographiquement européenne et limitrophe. Dans ce contexte, le conflit guerrier n'étant pas totalement évitable, un Etat démocratique se doit d'être fondamentalement défensif et pour se défendre, ce dernier doit se doter de moyens. L'un de ces moyens est l'armée.

Dans un deuxième temps, l'orateur définissait sa vision de l'armée, sa place, sa fonction en regard des contraintes économiques, sociales et culturelles. « Il faut éviter une armée professionnelle qui serait en main du pouvoir politique, afin d'empêcher toute dérive prétorienne. L'armée de milice, basée sur un service obligatoire et non volontaire, est préférable. Elle permet l'apprentissage du sens du devoir et d'un minimum de solidarité. Le temps et les efforts consacrés par chaque individu pour sa corvée démocratique soude des liens importants, permet l'apprentissage de la différence.

Elle est un passage initiatique pour le citoyen et la citoyenne. Bien sûr, avec l'ensemble de l'économie, il faut structurer et aménager l'utilisation du temps, de manière à ne léser aucune partie et permettre à chacun de remplir la mission qui lui est impartie. (...) La Suisse et son armée peuvent offrir de grands services dans le cadre de l'aide humanitaire, de l'aide au développement ainsi que pour les activités essentielles de maintien de la paix ».

Un débat suivait l'exposé de l'orateur, débat très animé, dont je ne puis relever ici toutes les facettes. Voici néanmoins quelquesunes des interventions.

Il y eut tout d'abord les questions relatives à la personnalité politique du conférencier et à son action lors des initiatives contre l'armée en 1989, puis contre l'acquisition des avions de combat F-A/18. La réponse fut claire : « Le rôle de telles initiatives est essentiel, elles permettent un débat politique fondamental, elles sont le propre d'une démocratie vivante, elles ont permis d'autre part l'évolution que l'on connaît aujourd'hui. »

Deux autres interventions doivent être relevées. Elles touchaient à l'action du chef de département pour que les troupes romandes soient commandées par des officiers romands et à la promotion de la fonction d'officier auprès des milieux professionnels. A la première question, le conseiller d'Etat nous répondait que de nombreux et incessants contacts sont pris, et cela au plus haut ni-

¹ Membre du comité du Groupement Morges SVO.

veau. A la deuxième, qu'une promotion est nécessaire et qu'elle est en cours ; d'autre part, des actions sont conduites chaque fois que des menaces sont proférées ou mises en application.

Le débat se terminait pour les participants, mais il continue pour le pays. A chacun d'y tenir le rôle qui lui incombe, à chacun de se battre avec force, en y apportant les arguments nécessai-

res. On ne peut plus défendre aujourd'hui une opinion, une position, sans être dans le cœur de l'arène pour convaincre.

C. B.

Vie de nos groupements : points forts

Des activités variées ont été suivies par les officiers du Groupement de Montreux-Aigle de la Société vaudoise des officiers durant le deuxième semestre 1997.

■ En août, le major Monnier, instructeur des troupes de fortresse et membre du groupement, donnait une conférence à Aigle sur les missions et les moyens du bataillon de pionniers de fortresses. Ce corps de troupe nouvellement constitué est polyvalent puisqu'il est, non seulement en mesure de préparer la mise à feu des ouvrages minés d'un secteur, mais encore d'y desservir les tourelles de *Centurion* et les lance-mines 12 cm bitubes.

■ En septembre, les troupes de fortresse étaient de nouveau à l'honneur, puisque les capitaines Valentin et Bujard, du Corps des gardes-fortifications de Saint-Maurice, ont permis à une quarantaine d'officiers, parmi lesquels le rédacteur du bulletin, de visiter le fort de Chillon et d'entendre un exposé sur les missions actuelles du Corps des gardes-fortifications. Ces missions sont très variées : entretien et exploitation des forts, tâches d'instruction dans les troupes et écoles en service, garde d'ouvrages (par exemple les ambassades), renfort du

Corps des gardes-frontière, etc. Le maintien de certaines installations et la sauvegarde de places de travail passent par une diversification des tâches et exigent de la part du personnel CGF une polyvalence et un engagement accrûs.

■ Enfin, en octobre, les officiers présents au CRIE à Villeneuve ont eu l'occasion d'étudier deux batailles célèbres : Cannes, durant la

deuxième Guerre punique et Gettysburg durant la Guerre de Sécession américaine. Le détail de la manœuvre d'Hannibal a permis de mettre en évidence le génie tactique de ce général antique et d'en tirer des enseignements utiles au combat de notre armée. Quant au troisième jour de la bataille de Gettysburg, il a permis de vérifier la pertinence de l'application des principes de conduite au combat de notre propre conduite tactique.

Concours logo SVO

La Société vaudoise des officiers, désireuse de se doter d'un nouveau logo pour l'en-tête de ses courriers, lance un appel sous forme de concours à tous ses membres, lecteurs et connaissances. Il s'agit de réaliser un sigle en conformité avec l'esprit Armée 95, sans renier la tradition profonde de la SVO. Vous pouvez faire parvenir votre projet, qui doit être compatible avec les traitements de textes des PC les plus usuels, à la rédaction Défense SVO, cap Nicolas d'Eg-gis, case postale 268, 1000 Lausanne 9 (fax 021/626 59 03), jusqu'au 28 février 1998. Un prix attrayant récompensera le projet retenu.

Bonne et heureuse année 1998 !

Agenda SVO

Le comité de la Société vaudoise des officiers a l'honneur et le plaisir de vous inviter à son assemblée générale, qui aura lieu à Gland, à l'aula du collège Grand Champ, le samedi 7 mars 1998.

L'accueil est prévu à partir de 8 h 30. L'assemblée générale statutaire commencera à 9 h 15. A 11 heures, une conférence-débat, animée par M. Dominique Reymond, aura lieu sur le thème : « Quelle sécurité pour la Suisse après l'an 2000, armée de milice ou professionnelle ? ». Mme Suzette Sandoz, M. l'ambassadeur Edouard Brunner, le brigadier Michel Crippa, le colonel Maurice Frotier, le professeur Jean-Claude Badoux et M. Rolf Mehr nous feront part de leur opinion et répondront à vos questions. Un apéritif et un repas suivront cette conférence-débat, qui fera l'objet d'un compte-rendu dans ces colonnes.

Nous prions MM. les officiers de s'inscrire au moyen de la carte ad hoc, et de payer le repas de midi à l'aide du bulletin de versement prévu à cet effet, **jusqu'au 21 février 1998**.

Grpt de la Broye SVO

**Mercredi 11 février 1998,
18 heures - 21 heures**

Visite du gr DCA L 10 (Stinger). Se conformer à la circulaire d'invitation qui vous sera adressée pour la circonstance.

SVO & Sports

A trois mois de la célèbre Patrouille des glaciers, le canton de Vaud, en particulier la région des hauts de Bex, accueillera, en guise de répétition générale, le 51^e Trophée du Muveran dans une version remaniée et plus technique encore. Avis aux participants inscrits pour les parcours A et B et aux fidèles de cette magnifique classe du ski-alpinisme dans le massif du Muveran.

Voyage SVO - ASSO - STSFR

24 au 26 juin 1998

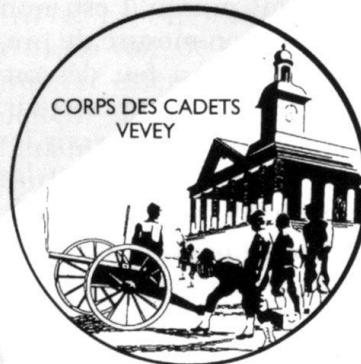
Ne manquez pas ce voyage exceptionnel axé, à travers ses différentes visites, sur une partie de l'histoire des fortifications dans notre pays. Renseignements, conditions et inscriptions au plus vite, mais au plus tard le 25 mars 1998 auprès de B. Schwein-gruber, Automobiles Royal SA, route de Bois-Genoud 2, 1023 Crissier. Tél. (021) 635 34 31.

Communiqués divers

Frauenfeld, 12-13 juin 1998

Journées de l'armée. Alors que nos adversaires lancent

des initiatives et récoltent les signatures en faveur de nouvelles votations contre l'armée, nous appelons tous les officiers vaudois et suisses à faire le déplacement de Frauenfeld afin de montrer notre attachement à notre institution nationale et exprimer, par notre présence, notre soutien et notre volonté de défense.



Le commandement du Corps des cadets de Vevey, dernier corps de garçons de Suisse romande doté d'un canon 7,5 cm (à blanc !), invite tous les officiers et amis de la Riviera à venir suivre le traditionnel tir d'ouverture de la Fête des écoles et des promotions scolaires, le vendredi 3 juillet 1998, à 6 heures du matin, sur la terrasse de l'église Saint-Martin à Vevey.